

Réapprendre à vivre

Autor(en): **Lehmann, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 778

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AVORTEMENT

La température est prise

Le grand perdant de ce dernier week-end de votations: le «droit à la vie»! Encore qu'on doive être soulagé qu'une formulation constitutionnelle aussi inadéquate que celle proposée par les initiants n'ait pas passé la rampe. Ce thème de réflexion précieux entre tous aura été sacrifié à l'ambition de «régler» le problème de l'interruption de grossesse par la bande. Echec sur toute la ligne. Espérons que demeureront acquises les garanties déjà formulées à ce chapitre fondamental et consacrées par la jurisprudence du Tribunal fédéral.

En ce qui concerne l'avortement, la température de l'opinion est prise; il suffit de comparer les résultats de cette dernière consultation et ceux du vote de 1977 sur la «solution» des délais: même si les adversaires d'une certaine libéralisation perdent du terrain — encore qu'il faille admettre que la formulation ambiguë de l'initiative ait cette fois brouillé les cartes — on ne voit pas qu'il soit possi-

ble d'ouvrir ici ou là un front nettement majoritaire, absolument indispensable pour imposer une issue légale au problème sans provoquer des phénomènes de rejets extrêmement dangereux. Faut-il dès lors se crispier sur la recherche d'un texte légal introuvable? Certes, la situation actuelle, avec un Code pénal court-circuité par certaines pratiques cantonales, est insatisfaisante, surtout sur le plan juridique et judiciaire. Mais ce pis-aller n'est-il pas, à tout prendre, plus supportable que les affrontements que ne manquerait pas de susciter aujourd'hui toute formule d'uniformisation à base légale, entraînant une mise au pas des cantons? Et s'il faut lutter contre la pratique de l'avortement — qui ne le souhaite pas? — et diminuer le nombre des grossesses non désirées, tout un champ d'initiatives privées et publiques est largement ouvert, dans les efforts pour la promotion du planning familial, dans la généralisation des consultations conjugales, dans l'organisation de l'éducation sexuelle, par exemple. Il y a là matière à une politique concrète et exigeante qui prenne au mot les beaux discours (de tous bords) dont on a abreuvé l'opinion ces dernières semaines.

POINT DE VUE

Réapprendre à vivre

La méthode scientifique, comme approche de la compréhension et de la perception de l'univers et de la vie, a des limites qui deviennent de plus en plus évidentes. A telle enseigne que des hommes de science cherchent activement d'autres voies. Parmi ceux-ci, en particulier, le physicien anglais David Bohm et le biologiste chilien Juan Hancke; ensemble, ils ont essayé de formuler une réflexion dont le manuscrit m'est tombé, un peu par hasard, sous la main.¹ Quelques échos de leur travail.

L'idée de base de Bohm et Hancke est d'introduire le concept de «signification» (meaning ou signi-

fiance en anglais) comme attribut inséparable de tout «corps» (soma). Point de départ: la théorie des quantas² qui introduit un lien entre l'observateur et la chose observée, à telle enseigne qu'il n'est plus possible d'envisager que ces deux entités aient une existence indépendante l'une de l'autre. Sur cette lancée, les deux chercheurs en viennent à utiliser le mot «somasignification». Voilà qui n'est pas simple à traduire. Disons que c'est une manière de parler de l'esprit, sans pour autant introduire de connotation religieuse. Toute chose, toute réalité

¹ «Somasignification: a notion of the unity of nature of life» par David Bohm et Juan Hancke.

² A la base de toute la physique moderne, la théorie des quantas affirme que l'énergie rayonnante a, comme la matière, une structure discontinue (elle ne peut exister que sous forme de grains ou quantas).

aurait un contenu physique, corporel, et une signification du contenu spirituel et ces deux aspects de la réalité seraient liés et ne pourraient pas exister l'un sans l'autre. Rien ne serait purement et exclusivement une chose ou un objet ou un corps, ni purement et exclusivement esprit ou signification. Le préambule de Bohm et Hancke: il est illusoire de considérer ces deux aspects de la réalité séparément et de se livrer à des analyses qui ne tiennent pas compte de l'influence simultanée de ces deux «pôles». Car il importe de voir que, dans cette conception, «chose» et «signification» sont liées au sens où le sont les côtés pile et face d'une pièce de monnaie: l'un ne va pas sans l'autre. Cela est fort différent de la distinction entre, par exemple, le psychique et le somatique qui, même combinés dans l'expression «psycho-somatique», recouvrent deux entités dont l'influence peut en principe être analysée séparément. Il me paraît utile de souligner ici que la démarche suivie par Hancke et Bohm est, au moins en partie, la traduction d'une perception scientifique de la réalité qu'elle cherche à généraliser.

Prenons un exemple. Lors d'une discussion sur la santé de la forêt le 20 mars 1985 à Lausanne, un des participants déclarait que, selon lui, lorsque les hommes auront réussi à s'entendre et à arrêter les guerres plus ou moins ouvertes qui sévissent partout dans le monde, la forêt retrouvera sa santé. Cette proposition peut être jugée absurde (et certainement elle le fut) parce que contraire à toute vision scientifique: il n'existe pas de moyen scientifique de lier la santé de la forêt à l'état d'esprit des hommes qui sévissent sur cette planète. De fait, nous sommes programmés de manière que la suggestion d'une telle liaison nous paraisse ridicule. Pourtant, personne n'a objectivement démontré qu'elle est impossible; elle sera donc rejetée au rang des superstitions, non pas à cause d'une éventuelle impossibilité, mais parce qu'elle battrait en brèche la toute-puissance de la science qui est aujourd'hui le savoir dominant. Avec l'introduction de la «somasignification», l'hypothèse d'une

liaison entre le comportement humain et la santé des forêts acquiert à nouveau droit de cité; ce qui ne veut pas dire qu'elle soit acceptée comme démontrée.

Un autre exemple. Lorsqu'une graine est mise en terre, elle germe et donne naissance à une plante. A première vue ce qui compte c'est que humidité et température soient adéquates, que la terre contienne les éléments dont la plante a besoin. Pourtant, il y a des gens qui pensent que la phase de la lune au moment des semis a aussi une grande importance. Certaines personnes sont aussi réputées avoir «les mains vertes», c'est-à-dire qu'elles réussissent mieux que d'autres à faire pousser des plantes...

LE FARDEAU DE LA PREUVE

Vues sous l'angle de la «somasignification», ces affirmations sont acceptables a priori. Pour la science officielle elles ne peuvent l'être que si des phénomènes physico-chimiques permettant de les expliquer sont mis en évidence. Il faudrait par exemple prouver que les gens à «mains vertes» secrètent une transpiration contenant un élément fertilisant et que cette sécrétion active la germination des graines. Si une telle démonstration était apportée, tout rentrerait scientifiquement dans l'ordre, le Fond national financerait des recherches pour rendre vertes les mains qui ne le sont pas encore, des volontaires à mains vertes seraient envoyés en Ethiopie (cas favorable) ou une multinationale de la main verte mise sur pied (cas défavorable).

Revenons à la graine! Manifestement elle contient en elle la capacité de générer une plante. Elle est le pôle physique du processus qui donnera lieu à la croissance de la plante, à la production de fleurs et de nouvelles graines. Energie et «signification» sont contenues dans la graine de manière latente sans que l'on puisse dire comment de manière précise.

Si l'on veut «expliquer» scientifiquement le fonctionnement de ce processus, on va être obligé d'aller voir dans la graine. Il faudra la réduire en ses composants. On la démontrera pièce par pièce; puis on analysera chaque pièce et la manière dont elle est liée aux autres. Les pièces seront démontées à leur tour et on parviendra finalement aux molécules, aux atomes, aux quarks et aux électrons! Mais on n'aura alors plus de graine et on aura perdu son potentiel créateur. Chemin faisant, on aura fait le constat d'un arrangement physique de substances et on l'aura peut-être même décrit avec une grande précision. Mais on ne se sera pas rapproché de la «signification». On aura au contraire perdu la possibilité de la percevoir.

Par l'introduction de la «signification», est admise l'existence d'un ordre sous-jacent qui n'est pas matériel et qui n'est pas nécessairement soumis aux lois de la nature telles que nous les connaissons. La «signification» peut se traduire par des formes, des expressions, des senteurs, etc. qui sont justement ressenties comme significatives par ceux qui les perçoivent.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pas rassuré

En ce qui concerne le *jargon* dont on nous abreuve abondamment dans différents secteurs et notamment, disais-je, dans le domaine quelquefois des assurances, impôts, etc., j'ai eu la joie de voir l'un des deux cas dont je comptais vous entretenir prendre une tournure inespérée.

Il s'agissait d'un employé communal — je ne dirai pas dans quel canton, ni dans quelle commune — lequel, ayant dû subir un traitement assez coûteux, avait dans un premier temps été remboursé par son assurance. Et puis un beau jour, il reçoit, écrite dans un charabia à peu près impénétrable (pour lui et pour moi) une lettre, dont il ressortait qu'on le sommait de payer, dans le délai d'un mois, une somme de 7000 francs (sept mille), sous prétexte

On dira: que peut-on faire avec cette «somasignification»? A priori, rien qui puisse se traduire par un progrès scientifique ou un avantage matériel! Le problème n'est pas là. Nous vivons dans un monde déboussolé par un matérialisme primaire s'exprimant par l'asservissement de la nature et des hommes à l'idéologie du profit. Ce monde est maintenant organisé pour courir à sa perte et la volonté de suicide collectif s'exprime de plus en plus clairement dans des concepts comme l'augmentation inéluctable de la consommation d'électricité, la guerre des étoiles, l'initiative 130 km/h, l'extension du réseau d'égout, l'augmentation des frais médicaux, l'expansion économique, le chauvinisme sportif, les dépenses d'armement, etc. Tout ceci est programmé quasiment de l'extérieur, comme si les individus n'existaient pas. Mais seuls les individus peuvent percevoir la signification. Il faudrait qu'ils essayent de le faire et qu'ils en tirent une force intérieure qui les rende capables de ne plus aspirer à la stricte conformité. Et qui leur permette aussi de s'ouvrir à leurs semblables et à la nature au lieu de chercher perpétuellement à se battre contre eux.

P. L.

que l'assurance s'était trompée dans ses calculs et lui avait trop versé! Voilà le malheureux affolé, et moi, qui le connaissais, me renseignant à droite et à gauche, orienté finalement sur un service d'assistance juridique! Dieu merci, pendant ce temps, il avait réussi, par personne interposée, à exposer son cas au *syndic* de la localité — lequel, honneur à lui, est aussitôt intervenu, si bien que l'affaire s'est trouvée réglée, ou classée — tout est bien qui finit bien.

Il n'en va pas de même dans l'autre cas, sur lequel je reviendrai.

A propos: vous avez jeté un coup d'œil sur le livre de Claude Richoz consacré au peintre «surréaliste» Walter Uhl?

A propos encore: vous avez lu les récits du camarade Baechtold, dont quelques-uns avaient paru ici-même?

J. C.